



Motion

Devant la pénurie des emplois scientifiques, la section 19 du Comité National de la recherche scientifique estime plus légitime de réattribuer le budget des PES à la création de postes. En conséquence cette année, la section 19 n'évaluera pas les demandes de PES.

Signataire
Mme. Nadine Chaumerliac
Présidente de la section 19

Motion adoptée le 18 juin 2014
18 votants : 13 oui, 4 abstentions, 1 non

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, Président du CNRS
- M. Philippe Baptiste, DGDS
- M. Philippe Büttgen, Président de la CPCN
- Mme Pascale Delecluse, Directrice de l'INSU
- M. Michel Diament, Directeur intérimaire de l'INSU
- M. Philippe Bertrand, DAS INSU